ETABLISSEMENTS BARBIÉ
Société par actions simplifiée au capital de 45 734,71 €
Rue Yon Lug Espace A7
69310 PIERRE BENITE
972 501 126 RCS LYON
SIREN 972 501 126 00023

DECISIONS DE LA PRESIDENTE DU 11 JUIN 2026

Monsieur Denis LE SAINT,

- agissant au nom, pour le compte et en sa qualité de président de la société FIDEGE, société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros, ayant son siège social 160 rue Roberto Cabañas - 29490 GUIPAVAS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 402 948 202,

Présidente de la société ETABLISSEMENTS BARBIE, société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 euros, ayant son siège Rue Yon Lug, ESPACE A7 - 69310 PIERRE BENITE, immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 972 501 126,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social ;
- Proposition de modification corrélative de l'article 4 des statuts.

PREMIERE DECISION

La Présidente décide, par application de l'article 4 des statuts, de transférer le siège social rue Yon Lug Espace A7 - 69310 PIERRE BENITE *(ancienne mention)*, au 36 route de Lyon – 69960 CORBAS *(nouvelle mention)*, à compter du 27 juin 2026.

Cette décision devra être ratifiée par la plus proche décision de l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, la Présidente décide de soumettre à l'associée unique la proposition de modification de l'article 4 des statuts de la Société à effet du 27 juin 2026, comme suit :

*« **ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL***

*Le siège social de la Société est fixé : **36 route de Lyon – 69960 CORBAS**.* »

Le reste de l'article serait inchangé.

La Présidente
La société FIDEGE
elle-même représentée par Monsieur Denis LE SAINT

